

# Communiqué de presse

Résultats de l'Observatoire des négociations commerciales :  
La réalité est très loin des effets d'annonce de la grande distribution

**DANS 15 JOURS, SI RIEN NE CHANGE,  
LES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION SERONT BEL ET BIEN ENTERRÉS !**

Paris, le 13/02/2019 – A seulement 15 jours de la fin des négociations commerciales, le terrible constat s'impose : malgré les Etats Généraux de l'Alimentation, malgré les promesses de la grande distribution, malgré la loi EGALIM et l'impact du relèvement du seuil de revente à perte qui redonne à la grande distribution de réelles marges de manœuvre financières, rien n'a changé !

Loin des beaux discours, la réalité des box cette année s'avère aussi terrible que les années précédentes : demandes de baisses de prix systématiques de la grande distribution à l'encontre des entreprises alimentaires, pressions, chantage, menaces de sorties de rayons pour vos produits si vous n'acceptez pas les conditions imposées... Et déjà le signalement de premiers contournements de la loi qui vient tout juste d'être mise en application !

S'appuyant sur les retours de plus de 450 entreprises alimentaires de toutes tailles (95% de PME-ETI) et de tous secteurs, le constat de l'Observatoire des négociations commerciales de l'ANIA est sans appel.

96% des entreprises sondées estiment que la situation avec leurs clients de la grande distribution n'est pas meilleure, voire s'est dégradée, par rapport à l'an passé. Acheter au prix toujours le plus bas reste le seul leitmotiv des distributeurs, quelle que soit la qualité du produit, quelles que soient les démarches engagées vis-à-vis de l'amont agricole, quel que soit le coût des matières premières.

Ce constat inquiétant sera partagé dès aujourd'hui lors du Comité de suivi des relations commerciales organisé par Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances et Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

**Il est maintenant indispensable de mettre fin aux pratiques destructrices de valeur pour tous les acteurs de l'amont à l'aval, et ceci dans le respect de l'esprit des Etats généraux de l'alimentation. Et parce que nul n'est au-dessus des lois, nous appelons les pouvoirs publics à faire respecter la loi Egalim et à sanctionner durement les infractions et contournements abusifs.**

« Nous nous sommes tous battus lors des Etats généraux de l'alimentation, avec un objectif : recréer de la valeur. Les effets d'annonce dans certaines filières sont l'arbre qui cache la forêt. En poursuivant leur guerre des parts de marché et leur course aux prix toujours plus bas, les distributeurs entraînent toute la filière dans une spirale destructrice. Il faut mettre un terme à ces politiques d'achat agressives de la grande distribution qui fragilisent toujours plus la filière alimentaire. Il nous reste 15 jours, sinon la Loi Egalim n'aura pas servi à construire et l'esprit des Etats généraux de l'alimentation ne survivra pas. », déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.

**Voir résultats page suivante**

*Fierté, Responsabilité, Ambition*

*Résultats issus de l'Observatoire des négociations commerciales au 12 février 2019.*

*Une consultation lancée le 06/02/2019 et qui retrace à mi-négociations les retours de 453 entreprises.*

- **Près de la moitié** des entreprises sondées n'ont toujours **pas de visibilité sur leurs plans d'affaires 2019, à seulement 15 jours de la fin des négociations**. Parmi ces mêmes entreprises, seules **9%** considèrent avoir atteint leurs objectifs.
- **77%** des entreprises témoignent de **demandes de baisses de prix systématiques**.
- **71%** des entreprises qui ont formulé des demandes de hausses de prix justifiées par des **hausse de coûts de matières premières agricoles** déclarent que **ces demandes n'ont pas été prises en compte**.
- **82%** des entreprises qui ont **amélioré leurs recettes** (qualité des ingrédients utilisés, qualité nutritionnelle, conditions de fabrication, durabilité...) déclarent que **ces efforts n'ont pas été pris en compte**.
- **88%** des entreprises qui se sont **engagés contractuellement avec les agriculteurs** déclarent que ces démarches **ne sont pas prises en compte**.
- **68%** des répondants ont été **victimes de déréférencements ou menaces de déréférencements**, visant à les contraindre à céder aux pressions des distributeurs.
- **72%** des répondants estiment que les **distributeurs ne respectent que partiellement, voire très peu, les dispositions de l'ordonnance sur l'encadrement des promotions**.

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 429 079 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*

*Fierté, Responsabilité, Ambition*